

Chères amies, chers amis, adhérentes et adhérents,

Musiciens et peintres, amateurs ou professionnels, savent nous interpeller grâce à la technique qu'ils maîtrisent et, plus sûrement, avec l'émotion, la part de rêve qu'ils révèlent. C'est aussi cette conjonction, difficile à établir, que l'on retrouve dans une aventure comme celle partagée avec les Amis du Leuzeu qui se confrontent aux difficultés de vivre avec et pour une ruine tout en portant un message qui s'affranchit du temps.

Plus modestement, ne pourrait-on pas aussi attendre que nos problématiques mais incontournables datacenters, soient hébergés, plutôt que dans de sinistres hangars, dans des bâtiments conçus pour satisfaire *a minima* notre besoin de beauté ?

C'est tout le mal que l'on peut souhaiter à celles et ceux qui, dans la plupart de nos initiatives, en matière d'urbanisme comme d'appropriation des univers "dématérialisés", engagent notre avenir.

Le Comité de Direction de l'AFRA

Comité de Direction (Codir) :

Michèle Guiraud	Présidente
Bernard Lachot	Trésorier
Florent Grandouiller	Secrétaire
Gérard Cariteau	
Michèle Descreux	
Jacques Drouhin	
Françoise Lyon	
Michel Mangonau	
Bastien Ponnelle	



Nymphéas aux Nymphéas

Exposition à l'EPHAD des Nymphéas par l'atelier peinture de l'AFRA... J.M.

du 02 avril au 04 mai : 17 toiles sont exposées, (le port du masque est obligatoire).

Paroles des résident.e.s :

- « Recommencez. Merci (2022) ...
- « Très agréables à regarder ces tableaux ...
- « Ils ont égayé tous nos couloirs ...
- « C'est un plaisir que de les regarder...



Paroles des artistes :

Au-delà de la pose de couleurs sur une toile, peindre c'est aussi :

- se relaxer en laissant la place à des pensées positives,
- communiquer par la peinture quand la parole ne suffit pas,
- faire évoluer la perception de l'esthétique, se libérer de ses émotions.

C'est une sorte de parenthèse au milieu du quotidien.

L'Atelier Peinture, c'est aussi échanger sur nos différentes méthodes, partager nos avis, pour apprendre et progresser, avec des moments alternés de discussion et de silence qui s'installent naturellement

En exposant, nous espérons susciter des émotions, ranimer des souvenirs...

Rien de présomptueux : juste une autre parenthèse dans ce monde difficile.

Participant : Béatrice Beuchet, Michel Bois, Martine Carcano, Nicole Desfray, Rosine Hingant, Jacqueline Mangonau

À noter sur votre agenda :

- > Dimanche 14 mai au Leuzeu
voir au dos
- > Samedi 29 avril, CAPJ, salle 15
reprise de l'atelier informatique

L'association vit grâce à vous

Cotisation (20 € par an) pour :

- . participer à la vie de l'association,
- . recevoir cette lettre de l'AFRA par internet ou en format papier sur simple demande
- . Participer aux ateliers de l'AFRA (informatique ou peinture)

Effectuer un don :

- . Pour soutenir durablement votre Association, ses projets,

Lieu magique et aventure humaine : le Leuzeu M.M.

2010 : Tout au Leuzeu, n'est que ruines et désolation.

Les arbres sont beaux, puissants.

Certes. Ils cherchent le soleil à travers des voûtes transpercées.

Le lierre est heureux, il dégrade et lézarde les murs plus qu'il ne les habille.

2023 : Le Leuzeu revit, différent et chaleureux, ouvert aux acteurs de sa préservation, comme aux promeneurs curieux autant qu'émerveillés.

Il revit dans le partage des efforts entrepris comme de la satisfaction d'être engagé dans une course contre le temps, contre les doutes et les certitudes.



AFRA, votre Association (statut « loi de 1901 ») siège social : Centre d'Animation Pierre Jacques

site : <http://www.fontaine-reflexionaction.fr/> Courriel : contact@fontaine-reflexionaction.fr

Courrier : AFRA C.A.P.J. Boite n° 13 - 21121 Fontaine-lès-Dijon



<https://www.facebook.com/Fontaine-R%C3%A9flexion-Action->

Une forêt urbaine c'est quoi? Une forêt, on le sait, c'est un espace naturel (non protégé, c'est dommage) où l'on trouve des arbres, petits et grands, des plantes et des animaux. C'est un espace de biodiversité indispensable à la vie, on l'oublie trop souvent. En général, on y trouve peu les hommes et c'est mieux ainsi. Quand il y en a, le profit n'est pas loin, et la forêt a de quoi s'inquiéter. Nous avons donc, depuis un mois environ, une petite forêt urbaine, c'est à dire un petit bosquet, au parc des Basses Combottes de Fontaine-Lès-Dijon.

La biodiversité n'est pas encore là : laissons à ces végétaux le temps de "s'installer".

Une concertation plus complète avant réalisation aurait pu permettre de croiser les avis, notamment pour la prise en compte de la biodiversité locale.

Nous dirons que c'est un début et qu'il doit y avoir une suite : Fontaine-Lès-Dijon abrite de nombreuses espèces rares de papillons, on peut sans doute protéger leur habitat naturel et d'origine ! Préserver les papillons, c'est important et il faut agir.

On peut considérer la réalisation du bosquet des Basses Combottes comme intéressante pour la communication de la municipalité mais beaucoup moins en termes de démocratie participative: on est loin du compte mais dans l'air du temps!

Au Lezeu le dimanche 14 mai 2023, avec Fontaine Marche et Rêve et l'AFRA

Se rendre au Lezeu :

- A pied** : Covoiturage jusqu'à Velars . Départ 9:45 face entrée du CAPJ côté Carrois
De Velars au Lezeu : randonnée accompagnée .
Durée : 3h15 environ (A&R) Dénivelé ; 300m Difficulté : assez facile
- A vélo** : Regroupement 10:45, face à entrée du CAPJ côté Carrois
De Fontaine au Lezeu, en longeant le canal de Bourgogne, pose à Fleurey
Distance : 18 km (aller) Accessible tout vélo, électrique ou non
- En auto** : Pour les personnes avec mobilité problématique : parking possible à proximité
Départ groupé possible à 11:00, entrée CAPJ Côté Carrois



sur place :

- Apéritif offert par les associations
- Repas tiré du sac
- Visite guidée du site
- Découverte de la flore

Les Datacenters

Bastien Ponnelle

Un **datacenter**, aussi appelé centre de données, c'est un bâtiment qui accueille de nombreux ordinateurs. Le but est de stocker de manière sécurisée les données numériques d'une entreprise ou de particuliers. A titre d'exemple les données d'un site internet, de nos réseaux sociaux, nos espaces santé ou nos boîtes mails, y sont stockées. La métropole de Dijon héberge plusieurs **datacenters** comme celui de la société DTiXn spécialisée dans les **datacenters** en collocation pour les entreprises. Deux autres sont en construction à Saint-Apollinaire et Fauverney pour le compte du groupe Crédit Mutuel. La multiplication des infrastructures liées au développement du numérique ne sont pas sans conséquence pour l'environnement.

Ces centres sont d'abord très énergivores : de 2 % en 2013, leur part dans la consommation électrique mondiale devrait atteindre 13 % dès 2030.

Cette consommation électrique a pour conséquence une production de chaleur très importante liée au fonctionnement des systèmes électroniques. Pour limiter la température, la solution la plus courante est l'utilisation de systèmes de climatisation, qui consomment également de l'électricité. D'autres solutions sont mises en place, comme l'installation des **datacenters** dans des zones froides, tel Facebook en Scandinavie, la réutilisation de cette chaleur pour chauffer des immeubles à proximité, ou des piscines municipales.



Ces équipements sont également des gros consommateurs d'espaces fonciers. Tout n'est pas virtuel !.

Ils sont installés à proximité de nœuds de réseaux de télécommunication et électriques, souvent à proximité de zones urbaines déjà sous tension foncière.

Ceux de St Apollinaire et Fauverney représentent 2 X 12 000 m² de surface bâtie avec des réserves foncières pour de futurs agrandissements et prélèveront aussi 2 X 16 000 m³ d'eau sur le réseau public, majoritairement pour le refroidissement du matériel informatique. Il existe néanmoins quelques solutions pour atténuer les impacts. Par exemple mieux encadrer leur implantation géographique. L'Europe a créé un code de conduite pour partager les bonnes pratiques pour leur exploitation. L'Etat également a mis en place des incitations financières, favorisant les économies ou la réutilisation de l'énergie produite. Elles pourraient être plus contraignantes. Chacun peut aussi limiter le stockage de ses données personnelles sur les serveurs, cloud, drive et autres stockages en ligne.

Le numérique nous rend de nombreux services, mais est-il plus écologique que le bon vieux papier ?

Source : Demande d'enregistrement pour une ou plusieurs installation(s) classée(s) pour la protection de l'environnement, consultable en ligne : <https://www.cote-dor.gouv.fr/societe-sas-euro-information-a9528.html>